



## **A.N.C.A. NOUVELLES DECEMBRE 1999**

### **LE MOT DU PRESIDENT**

Avec les Grives Mauvis, les signes avant-coureurs de l'hiver sont arrivés dans notre banlieue. Elle n'est pas si grise à bien y regarder et tandis que dans les campagnes les uns passent aux armes, ici les autres peuvent se fondre dans le froid tranquille des coins de nature qu'il nous reste.

Espace de loisirs... Ce ne sont pas seulement des pistes de jogging pour canidés molossoïdes, des circuits pour scooters boostés, des terrains à bâtir...

Et la culture urbaine fera bien d'y regarder à deux fois avant de mettre aux archives la Nature et les activités de découverte de ses richesses.

C'est là aussi, sans doute, une responsabilité de notre association et les membres de l'ANCA ne doivent pas relâcher leurs efforts sur le terrain pour que l'intérêt de nos actions soit davantage reconnu. Nous ne devons pas non plus couper les liens qui nous unissent avec des associations qui partagent nos motivations et avec qui nous pouvons travailler conjointement sur certains sites.

Le Conseil d'Administration planche actuellement sur un programme de sorties et d'activités qui, nous l'espérons, nous permettront de faire partager notre passion et nos préoccupations avec le plus grand nombre. Toutes les suggestions seront les bienvenues !

Par ailleurs, nous demandons à tous les sociétaires désireux de s'impliquer dans des tâches de suivis naturalistes et de gestion des milieux, et qui ne se seraient pas encore manifestés, de nous contacter le plus rapidement possible : les différentes équipes doivent maintenant savoir sur qui elles pourront compter !

Comme vous le verrez en lisant ces quelques pages, il y a beaucoup à donner et encore beaucoup à découvrir.

François FUCHS.

### **VIGNOBLE :**

Nos vigneronnes ont cette année encore largement donné de leur temps et dispensé leurs soins attentifs et amoureux à notre vigne. Malgré certaines vicissitudes telles que la sécheresse puis l'abondance de pluie, quelques inévitables dégradations et surtout une attaque virulente du mildiou, ils ne se sont pas découragés. C'est sous une pluie battante, mais le cœur en fête qu'ils ont vendangé début octobre. La qualité du raisin compensait la quantité très moyenne des grappes et malgré une attaque de Botrytis de dernière heure, nous avons eu la satisfaction de faire une récolte honorable.

Nous en sommes actuellement à la grande aventure qu'est la vinification et tout semble se dérouler sans anicroche. Nous pouvons donc espérer dans les mois à venir, la naissance d'un vin joyeux, naturel et agréable à boire. C'est une affaire à suivre !

Les crus 1996 et 1997 sont épuisés.

### **APICULTURE :**

Malgré les actes de vandalisme qui ont pratiquement détruit notre rucher au début de l'hiver dernier, la récolte de miel a été cette année plus que reconfortante.. Une grande partie de notre matériel ayant été brûlé ou cassé, nous avons dû procéder à l'extraction en deux fois : fin juin, nous avons récolté du miel d'aubépine et fin juillet, notre traditionnel miel d'acacia. Grâce au zèle de notre équipe, la mise en pots et la vente se sont passées de façon fort satisfaisante. Outre les Sociétaires, la commune de Neuilly-Plaisance nous a acheté une partie de notre récolte et nous comptons parmi nos nouveaux clients cette année la municipalité de Rosny-sous-Bois.

### **LOCAL DE RANGEMENT :**

Un local situé au sous-sol du Centre de Jeunesse de la Rue des Cahouettes est désormais mis à notre disposition par la Commune de Neuilly-Plaisance. Nous avons donc un endroit désormais pour stocker notre matériel.

Afin de pouvoir l'agencer de façon pensée et rationnelle, nous demandons à tous les sociétaires qui ont accepté d'abriter outils ou matériel divers, de bien vouloir nous en adresser la liste dès que possible.

Annie PITOLET.

**COMPTE-RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE  
EXTRAORDINAIRE DU 27 NOVEMBRE 1999**

A 15 heures, la séance est ouverte. Le Quorum est atteint avec 43 membres présents ou représentés sur 71, l'assemblée peut délibérer valablement sur l'ordre du jour prévu qui est le suivant :

- Mot de bienvenue de Annie PITOLET, Michel JACQUIN, fondateur de l'ANCA avec Philippe MENESTREY, est chaleureusement remercié pour l'importance de son action, pour le temps et l'énergie qu'il a consacré et pour le charisme avec lequel, il a conduit notre association.

- **Election de trois membres du Conseil d'Administration**, suite à la démission de Michel JACQUIN et Philippe MENESTREY, qui continueront à contribuer à l'action de l'ANCA, et celle de Gaby CORREIA qui préfère laisser ce poste à un sociétaire plus disponible.

- Trois personnes présentent leur candidature au Conseil d'Administration : Loïc LELARDOUX, Yannick LELARDOUX et François FUCHS.

Loïc et Yannick LELARDOUX, tous deux étudiants, sont membres fondateurs de l'association FALCO 93 : ils souhaitent agir davantage encore pour la protection de la nature dans notre département. Mario NICHELATTI précisent que Yannick et Loïc s'investissent depuis plusieurs années au sein de l'ANCA.

François FUCHS, qui est membre de l'ANCA depuis une douzaine d'années, précise qu'il est candidat à la présidence de notre association, comme il en a fait part au Conseil d'Administration en septembre 1999. Il souhaite ainsi défaire certains blocages qui étaient apparus après la démission de Michel JACQUIN, et relancer les actions de notre association sur tous les dossiers où elle s'est déjà engagée.. François a déjà fait partie du Conseil d'Administration.

Par vote à bulletins secrets, les trois candidats sont élus à l'unanimité.

Modification des statuts :

L'Assemblée décide que le Siège Social de l'Association sera transféré au 31 bis rue Edgard Quinet, adresse du local. Cette résolution est votée à l'unanimité.

Quitus est demandé par le Conseil d'Administration aux membres pour nommer des membres d'honneur. Cette résolution est votée à l'unanimité.

Michel JACQUIN est nommé Président d'honneur des Amis Naturalistes des Côteaux d'Avron, par approbation unanime.

Plusieurs points sont alors débattus avec l'assistance :

● Annie PITOLET évoque la réunion qui s'est tenue le 26 novembre entre Monsieur le Sénateur Maire et Daniel VARLET, Jean FUCHS, Jacqueline POMMIER et Annie PITOLET.

Questions abordées :

. Les emplois jeunes,

- La subvention exceptionnelle demandée en début d'année pour compenser les dégradations que le site a subies et qui n'a pas eu de suite jusqu'à ce jour,

- La participation municipale de 120.000 Francs par an pour la gestion des zones classées,

- La sécurité sur le site.

Un partenariat « digne de ce nom » devrait se mettre en place au cours des mois qui viennent.

● L'inauguration du Parc, à laquelle notre association souhaite participer.

● L'opportunité de prendre part aux journées de l'environnement en juin 2000, par exemple avec une opération « Nettoyage de Printemps ».

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à 17 h .

Après le pot de l'amitié, le Conseil d'Administration de l'ANCA composé de : Annie PITOLET, Hélène VIEILLARD, Mario NICHELATTI, Jean-Pierre JURADO, Yannick et Loïc LELARDOUX, Vincent LECALVEZ, Alain THELLIER et François FUCHS, se réunit pour l'élection des nouveaux membres du Bureau.

**Composition du nouveau bureau :****Président : François FUCHS (élu avec 8 voix pour, une abstention)****Vice Présidente : Annie PITOLET (Elue avec 9 voix pour)****Trésorière : Hélène VIEILLARD****Secrétaire : Mario NICHELATTI.**

Un exposé de la situation financière de l'association est fait par Hélène VIEILLARD, Trésorière. Celle-ci s'avère satisfaisante.

Plusieurs questions sont alors abordées :

- 1) La contribution des emplois-jeunes de l'ANCA dans la gestion des zones d'Arrêté de Protection de Biotope sur le site des Côteaux d'Avron, ainsi que dans l'accueil du public et la surveillance : le principe est adopté, l'emploi du temps de chacun des postes sera précisé.
- 2) La position de l'ANCA qui doit être donnée dans le cadre de l'enquête publique ouverte actuellement pour la révision du P.O.S. (la Plaine de Rosny est concernée), une suite sera donnée dans la semaine qui vient (l'enquête publique se terminera le 15 décembre).
- 3) La possibilité de faire parvenir un « kit adhésion » aux personnes intéressées qui nous contactent.
- 4) La DIREN nous soutient financièrement pour l'étude des coléoptères du Massif de l'Aulnoye : Loïc LELARDOUX, Yannick LELARDOUX et François FUCHS vont étudier la possibilité de poursuivre cette étude en collaboration avec Michel JACQUIN (le sujet pourrait intéresser un étudiant et des coléoptéristes de renom peuvent nous aider pour les déterminations).
- 5) Il est urgent de préparer un dépliant sur l'ANCA afin qu'il soit remis aux visiteurs lors de l'inauguration du 31 décembre 1999.
- 6) Il s'avère utile d'organiser un programme de visites des sites sur lesquels notre association travaille, en vue de les faire mieux connaître aux membres de l'ANCA.

Le Président lève la séance à 19 heures.

**La prochaine réunion du Conseil d'Administration est programmée pour le vendredi 17 décembre 1999 à 19 h 30 au local.**

**AU SUJET DE LA PLAINE DE ROSNY :**

A l'occasion de l'enquête publique, l'ANCA a exprimé son avis sur le projet de révision du Plan d'Occupation des Sols de Rosny-sous-Bois.

Le courrier que nous avons adressé au Commissaire Enquêteur, après rappel des prescriptions du S.D.R.I.F. (*le nouveau tissu urbain devra limiter la consommation d'espaces verts et se raccorder harmonieusement au tissu urbain existant et aux espaces naturels qu'il jouxtera*), met en lumière certaines « irrégularités », extrait : « Au titre du schéma directeur régional approuvé en avril 1994, diverses objections peuvent être relevées.

Notamment pour 3 zones :

- . la pelouse du Château d'Avron (15,5 hectares)
- . l'espace Susset (5,8 hectares)
- . les marges du Fort de Rosny.

Ces trois secteurs, respectivement NAa, Nab, Uda tels qu'ils sont reportés sur le plan du P.O.S. révisé sont incompatibles avec le schéma directeur régional actuel. En effet, ces terrains sont inscrits en « Espaces Verts » ou espace paysagé sur la carte de « destination générale des sols » de celui-ci.

(Il est à noter qu'un bâtiment a déjà été construit dans la zone « Susset » et qu'un permis de construire a été délivré pour l'établissement de 27 logements + parking sur ce même site).

En ce qui concerne la pelouse du Château d'Avron sur le Plateau d'Avron, nous tenons également à vous signaler qu'une demande d'Arrêté préfectoral de Protection de Biotope a été déposée par l'association Falco 93, le 14 juin 1999.

En effet, celle-ci comporte un ensemble de mares où se reproduisent cinq espèces de batraciens (*Bufo Bufo*, *Alytes Obstetricans*, *Rana Esculenta sp.*, *Triturus Helveticus* et *Triturus Vulgaris*). Ces espèces sont protégées à l'échelon national par la Loi du 10 juillet 1976, l'Arrêté Interministériel du 24 avril 1979 qui fixe la liste des batraciens, et à l'échelon européen pour le Crapaud Accoucheur (*Alytes Obstetricans*) par la Convention Européenne de Berne, ratifiée par la France en 1990.

Cette zone est située sur d'anciennes carrières de gypse et appartient au périmètre de zone à risque selon le plan de prévention des risques naturels et mouvements de terrain. Nous portons également à votre connaissance que cette zone a fait l'objet d'une demande d'Espace Naturel Sensible - Article L.14.2.1 et suivants - de la part des communes de ROSNY-SOUS-BOIS et de NEUILLY-PLAISANCE..

Aucune indication n'apparaît sur le rapport de présentation quant à l'inventaire de ces richesses faunistiques et floristiques ».

**COMPTE-RENDU DE LA SORTIE ORNITHOLOGIQUE DU 23 OCTOBRE 1999, AU PLATEAU D'AVRON**

C'est avec les premiers rayons du soleil que nous gravissons le versant; nous entendons déjà quelques cris d'alarme et des bribes de chants d'espèces familières : *Rouge-gorge*, *Accenteur mouchet*, *Merle noir* ...

La végétation a encore toute ses feuilles et bien souvent, il faut se contenter d'entendre à défaut de voir.

Des *Corbeaux freux* et quelques *Corneilles noires* passent presque de façon continue au dessus de nos têtes alors que nous entrons dans la zone Est. Là, les taillis sont animés par des troupes de *Grives mauvis* qui « descendent » de régions plus septentrionales. Cette petite grive aux flancs roux et aux sourcils clairs est repérable à l'un de ses cris, un Ssih étiré, qui est tout à fait caractéristique.

Le long du chemin, nous dérangeons également quelques *Grives musiciennes*. Nous entendons quelques strophes du très beau chant de cet oiseau.

Dans les clairières, nous voyons passer au dessus de nous quelques *Pigeons Ramiers*, des *Etourneaux sansonnets*, une *Bergeronnette grise*, et de nombreux *Fringilles (Pinsons des arbres surtout)*. Soudain retentissent les notes flûtées d'une poignée de *Bouvreuils pivôines* qui plongent dans la végétation avant qu'on puisse les apercevoir.

En revenant vers le vignoble, nous observons le premier *Faucon crécerelle* de la matinée.

Nous partons ensuite vers le bois de frênes en longeant le verger : une *Fauvette à tête noire* volette au pied des Buddleias, tandis que des *Pies bavardes* houspillent un beau rapace qui cherche un abri dans les grands arbres. L'identification n'est pas facile car il n'apparaît que par instant, mais la silhouette est bien caractéristique : longue queue, ailes larges, tête forte, grande agilité en vol... Les stries grises en travers du ventre clair et de la face inférieure des ailes, évoquent la femelle de l'Epervier, mais notre oiseau a une envergure proche de celle de la Buse et les pies sont bien petites à ses côtés : c'est une femelle d'*Autour des palombes*, une espèce plutôt forestière que l'on observe rarement ici.

En débouchant sur la pelouse qui recouvre maintenant le talus central, nous observons quelques *Alouettes des champs* et deux ou trois vols de *Pipits farlouses*.

Dans les arbres proches, on entend un *Pic épeiche*, et en contre-bas, dans les robiniers, l'appel sonore du *Pic vert*.

Notre longue-vue s'intéresse alors au ballet des *Faucons crécerelles* au dessus des Renouillères. Une *Grive draine* fait une halte sur un pylone.

Un *Epervier* (une femelle ou un immature) file vers le secteur du vignoble.

Dans la zone des mares, quelques *Verdiers* et une bande de *Chardonnerets* s'envolent. Nous laissons un *Roitelet huppé* à ses activités discrètes et nous rejoignons la zone Est.

Autres espèces rencontrées :

*Geai des chênes*, *Mésange bleue*, *Mésange charbonnière*, *Mésange à longue queue*, *Troglodyte mignon*, *Pouillot véloce*, *Emberiza sp.*

**La prochaine sortie ornithologique sur le Plateau d'Avron aura lieu fin janvier, la date sera précisée ultérieurement.**

**François FUCHS.**

#### LES RENDEZ-VOUS :

##### - Samedi 18 décembre 1999 :

Le C.P.N. « ETOURNEAUX 93 » organise un chantier de restauration de la Prairie de la Tuilerie (avec la DIREN et la commune de Coubron).

Apporter des vêtements de chantier !

R.D.V. : 13 H 30 à la gare du Vert-Galant

Inscriptions obligatoires auprès de Vincent LE CALVEZ au 01.48.60.21.54.

##### Le même jour :

L'Association « FALCO 93 » organise en partenariat avec « NATURE ET DECOUVERTES », une journée de restauration des mares du Bel Air pour favoriser la reproduction des amphibiens au printemps.

Contact : Loïc et Yannick LELARDOUX, au 01.45.28.20.82.

**Le vendredi 10 décembre 99** un colloque « Patrimoine naturel : Quels enjeux et quels acteurs en Ile de France » s'est tenu à Paris. Les thèmes abordés :

- . Protéger les milieux naturels : pourquoi et comment ?

- . Quelles politiques et quelles pratiques des institutions franciliennes ?

- . Quelles synergies pour la connaissance du patrimoine naturel francilien ?

- . Agir en cohérence pour la préservation du patrimoine francilien.

Parmi les organismes présents :

Espaces naturels de Francs, Office National des Forêts, Agence Régionale des Espaces Verts, Conservatoire Botanique du Bassin Parisien, Centre Ornithologique d'Ile de France, Ile de France Nature, Association Française des Ingénieurs Ecologues, Office pour l'information éco-entomologique, Ile de France Environnement, Ligue de Protection des Oiseaux.

Pour toute information sur le contenu des exposés et débats - contactez-nous.

**APPEL AUX BONNES VOLONTES : Pour nous aider à aménager notre nouveau local (pose d'étagères, de rangements....) appelez-nous !**